



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ensemble relevons le défi !

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Objectifs de développement durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots, l'articulation des idées et l'absence de chapitrage sont propres aux interventions orales des auteurs.

Quels acteurs doivent se mobiliser pour atteindre les objectifs sociaux ?

Philippe Portier,
Secrétaire national de la CFDT

Une organisation syndicale comme la CFDT est relativement à l'aise pour s'emparer de l'agenda 2030, relativement à l'aise tout simplement parce que ses adhérents et les salariés qu'elle défend sont des travailleurs bien entendu, mais aussi des consommateurs et des citoyens. À ce titre, on estime qu'on a notre mot à dire sur les questions sociétales. On développe une revendication qui est celle de l'économie de la qualité : ça veut dire une économie durable, qui respecte l'environnement et qui, en même temps, allie la performance économique. C'est complètement en phase avec les 17 Objectifs de Développement Durable.

Pour ce faire, il ne s'agit pas de rester théorique à un niveau national. Il faut qu'on décline ces dispositions à tous les niveaux : au niveau de l'entreprise, mais aussi au niveau des territoires où il y a de nombreuses choses à faire, où nous avons des projets d'écologie industrielle, au niveau national où sont construits les lois et les règlements, mais aussi au niveau international par le biais de nos organisations internationales. Il y en a deux principales : la Confédération européenne des Syndicats qu'on appelle la CES et celle au niveau mondial, la Confédération syndicale internationale. Celle-ci regroupe pas moins de 176 millions d'adhérents, ce qui en fait la plus grosse organisation mondiale tous secteurs confondus. Par son biais et par leurs biais, on arrive à impulser la démocratie là où elle fait défaut, à soulager des peuples sous le joug d'états autoritaires. Nous avons aussi un institut à la CFDT qui s'appelle l'Institut

Belleville avec lequel nous faisons des coopérations avec le SUD et où nous aidons des organisations syndicales dans des pays non démocratiques où le syndicalisme est malvenu.

En tout cas, ce que l'on constate, c'est qu'à tous les niveaux, notamment au niveau international, le syndicalisme fait la promotion de la démocratie. En tant qu'organisation syndicale, nous devons aussi faire de la pédagogie, et autant que faire se peut, appliquer à nous-mêmes ce qu'on demande aux entreprises.

Pour prendre un exemple très concret, on a eu, début juin, un congrès à Rennes et on en a fait ce qu'on appelle un écocongrès. Depuis 2010, le congrès de Tours, nous faisons des écocongrès. On fait attention à nos consommations de ressources en eau, en électricité, en différentes matières plastiques et nos émissions de CO2. Je viens d'avoir le résultat pour le congrès de Rennes : nous sommes en baisse d'émissions de CO2 de 20%, ce qui est pas mal si on considère que nous étions en pleine grève de la SNCF. Ce sont des progrès souvent encourageants. Ça nous permet de faire de la pédagogie sur ce qu'est un bilan carbone, pourquoi il faut le faire et pourquoi il faut aller vers la diminution des nuisances ? Ces 623 000 adhérents, ce sont autant de personnes qui demain pourraient être convaincues que le développement durable est la voie d'avenir. Si on a baissé de 20%, on a encore beaucoup d'émissions de CO2, donc on les compense. Cette année, nous avons choisi deux projets : un projet au Ghana de transition énergétique et un autre projet en Asie, au Cambodge, sur le développement de l'agriculture.

Plus concrètement, comment la CFDT peut-elle décliner les 17 Objectifs du Développement Durable ?

Certains sont naturels, ceux à vocation sociale. D'ailleurs, beaucoup voudraient nous enfermer dans ceux-ci, mais nous estimons que c'est l'ensemble de ces critères qu'il faut appréhender si on veut avoir une action continue et efficace pour le développement durable. Je prends un exemple, celui de la biodiversité qui, a priori, ne concerne pas trop une organisation syndicale. La biodiversité, ce n'est ni plus ni moins que la survie de l'Humanité qui est en jeu. Faisant ce constat : comment ne pas considérer cet élément-là ? Nous avons des salariés qui travaillent à plein temps sur ces questions, nous avons de nombreux contacts avec des associations et des ONG spécialisées dans ces questions-là.

Le projet CFDT autour de ce que j'appelais tout à l'heure l'économie de la qualité est un projet qui englobe toutes les dimensions du développement durable et les 17 Objectifs de Développement Durable. Pour y arriver, notre action se situe essentiellement au niveau des entreprises. Au niveau des entreprises, on a plusieurs modes d'action possibles. Les actions classiques des représentants du personnel par rapport à leurs instances, le CE et les DP, et demain le CSE, mais nous revendiquons d'avoir une codécision à la française, c'est-à-dire que les représentants des salariés aient beaucoup plus de poids dans les décisions au niveau des conseils d'administration de manière à ce que les Objectifs de Développement Durable soient

pris en compte complètement dans la stratégie de l'entreprise. Si on n'arrive pas complètement à ce qu'on revendique et ce qu'on obtient, parce qu'on a fait progresser à plusieurs reprises, c'est la présence d'administrateurs salariés au sein des conseils d'administration. Ceux-ci sont là pour veiller à l'intérêt général des salariés, mais également pour promouvoir une entreprise qui respecte l'environnement et qui soit performante en termes de conditions de travail, de conditions sociales et de déficiences économiques.

Tout ceci, c'est aussi la CFDT qui a pesé sur le projet de loi actuellement en discussion au Parlement : c'est la loi PACTE. Dans cette loi, beaucoup de dispositions ne nous vont pas, mais il y en a une dont nous sommes à l'origine et qui nous va très bien, c'est celle qui consiste à modifier le Code civil, l'article 1833 pour être exact, article qui définit ce que peut être la finalité d'une entreprise. Jusqu'à maintenant, la seule finalité possible pour une entreprise, c'était à vocation économique et faire du profit. Demain, ce sera vraisemblablement la possibilité, pour les entreprises, d'avoir une finalité sociale ou environnementale. On ne sait pas encore très bien mesurer l'efficacité de cette mesure et comment on va pouvoir la rendre concrète, mais on peut dire que c'est un tournant. Si nous savons prendre ce tournant, nous pourrons aller beaucoup plus loin.

Notre rôle principal dans la période est de regarder le monde tel qu'il est aujourd'hui, d'imaginer celui de demain et de tracer la trajectoire entre les deux ; une trajectoire, qui est en fait une transition, qui doit être socialement juste pour les salariés. Les salariés doivent être acteurs de cette transition. Pour prendre un exemple concret, tracer la trajectoire de cette transition, c'est regarder les compétences et l'évolution des emplois de demain, faire en sorte que les salariés d'aujourd'hui acquièrent les compétences pour les métiers de demain. C'est ce qui nous anime. C'est ce qui nous motive. C'est ce qui nous fait avancer et aller plus loin. Et c'est ça qui fera que demain, nos enfants auront un monde désirable et durable.